Rencontre avec l'équipe « L'alternance avec Valérie Pécresse »
19 novembre 2015 (durée 1h30)

Présents : Valérie Pécresse (en partie), David Bonneau, Alexandra Dublanche pour l'équipe « l'Alternance avec Valérie Pécresse », Éric Forti, Aude Bataille, directrice, Bernard Jabin, Marianne Durand, pour la Cress.

EUROPE
Valérie Pécresse déplore que pour 2007-2013, 50 des 120 millions du FSE soient repartis à Bruxelles. Elle souhaite recruter des personnes capables « d'aller chercher les crédits à Bruxelles ».
Nécessité de travailler avec la BPI, et son directeur Nicolas Dufourcq, sur la titrisation, pour pouvoir faire bénéficier les structures de l'ESS d'apports en fonds propres ou quasi-fonds propres.
Comparaisons entre Paris et le Grand Londres : la capitale britannique touche beaucoup plus de crédits européens FSE que la capitale française.
Concernant la bonne gestion des fonds, la révision à mi-parcours devrait constituer « une fenêtre » permettant d'étudier les besoins des acteurs de l'ESS. Il s'agirait de « construire en amont, avec les partenaires ».
Équipe attentive à ne pas ajouter de normes régionales supplémentaires. En demande d'informations sur les difficultés des petits porteurs de projet FSE et sur l'aide logistique réelle que la région leur apporte ou non.

FORMATION
L'équipe interroge la délégation de la Cress sur les besoins en matière de formation.
Déplore que la région ait diminué son effort en faveur de l'apprentissage. « On n'est pas bon sur la formation professionnelle en France, et particulièrement en Île-de-France. »
S'enquiert de savoir si les adhérents de la Cress seraient prêts à accueillir des apprentis.
Préconise un accueil « en association » comme le fait l'Allemagne.
Précise qu'un chèque apprenti type CESU pourrait simplifier le travail des petites entreprises.
Dénonce la bureaucratie qui pèse sur les CFA, les empêchant de déplacer les crédits d'une filière à l'autre.

EMPLOI
V. Pécresse se dit préoccupée par les problèmes d'emploi des jeunes, notamment dans les quartiers prioritaires.
Indique que si elle est élue, elle organisera une conférence sur l'emploi dès janvier.
Ajoute qu'il faut « faire sauter les barrières d'âge pour les filières métiers qui recrutent ».

MARCHÉS PUBLICS

Valérie Pécresse « porte, depuis 2010, l'introduction de clauses sociales » dans les marchés. Son équipe fait remarquer que les 1ers marchés publics de la MGP contourneraient ces mesures.
Elle interpelle la Cress pour l'application des clauses sociales. Son président explique que l'intégration d'une cellule SIAE de la Cress dans la plateforme des marchés publics francilienne « Maximilien » est à l'étude (mission d'évaluation et de veille sur l'application des clauses d'insertion dans les marchés publics concernant la construction et la rénovation des réseaux de transports de la MGP).

ORGANISATION RÉGIONALE
La question de l'Atelier et autres organismes qui génèrent « des frais de structure colossaux » est posée par l'équipe de Valérie Pécresse. Partage avec la Cress l'idée d'une décentralisation sur les territoires des ressources proposées par l'Atelier. Ajoute que la présence des services de la région, y compris sur des territoires de grande couronne, est un sujet important.
Interpelée sur la gouvernance du conseil régional, l'équipe annonce qu'elle prévoit un vice-président ou un conseiller spécifiquement chargé de l'ESS. Elle demande aussi à la Cress de dire l'organisation « idéale » qu'elle souhaiterait voir mise en place. Éric Forti mentionne la convention de partenariat - organisation et moyens - entre le conseil régional et la Cress, discutée chaque année.

Selon l'équipe de V. Pécresse, toujours à propos des organismes associés, leur intérêt est d'avoir des partenaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, même pour le CRT. Le partenariat avec des structures du type de la Cress permettrait de donner de la visibilité sur le terrain.